École élémentaire *Hélène Boucher* *10, Chemin des Carrières* - ***31770 COLOMIERS***
Tél : 05.61.63.50.49 Courriel : ce.0310432b@ac-toulouse.fr

Conseil d' école du mardi 29 février 2024- 17h30

Installation du Conseil d'Ecole 17h40

Présents :
la mairie : Mme Mc Quilton

les parents élus : MFagian, M Moreau, Mme Labbé, Mme Casserat, Mme Fontanilles et M.Tauziet

les enseignants : Mme Alquier-Bouffard, Mme Armaing, Mme Barret, Mme Castagnol, Mme Coat, Mme Fontan, Mme Javerzac, M.Muezas, Mme Payan, Mme Rabion, Mme Tourange, Mme Aline (psychologue scolaire)

Directrice de l'ALAE : Mme Vialette

Excusés :
Madame Bonnouvriée, inspectrice de l'Éducation nationale

Parents élus : Mme Bousquié, Mme Garrigues, M.Krumb

Enseignants : Mme Richou, M.Fracca, Mme Dupouy (RASED)

Fonctionnement École

➢ **Projet d'école:** Actions pédagogiques à venir , projets des classes et sorties scolaires
Présentation des projets par les différentes classes (depuis le précédent Conseil d'école d'octobre 2023)

- Sorties classes au Pavillon Blanc (Parcours Culturel)
- Ecole et Cinéma cycle 2
- CE2 : Danse à l'Ecole
- CP/CE1: labyrinthe de Merville
- liaison GS/CP: cuisine + rencontre sportive + visite des GS en CP
- sortie cinéma des CM2
- CM2: intervention rugby : 1 semaine sur deuxà partir du mois d'avril

Accueil des familles à l'école et actions spécifiques :
- *"Portes Ouvertes"* aux parents octobre : annulée (Vigipirate)
- *Organisation Exposition de Noel :* bonne participation des familles
- *Journée des Langues et des Cultures* le vendredi 22 mars : événement annulé participation insuffisante des familles

Programme *pHare* :
-Journée de lutte contre le harcèlement début novembre 2024 et sensibilisation dans les classes
-dans les classes CM1 et CM2, intervention d'une personne de la réserve citoyenne, Mme Castel (thématiques liées à la lutte contre toutes formes de discriminations et plus précisément le harcèlement)
La Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, dispositif mis en place en France en 2015, offre à tous les citoyens la possibilité de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'École, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires.
-en soirée, atelier d'échanges avec les parents et Mme Castel de la Réserve Citoyenne : *"qu'est-ce que le harcèlement? ses conséquences sur la santé, comment lutter contre le harcèlement en tant que parents"*
- spectacle STOP (thème : le harcèlement) au théâtre de Colomiers

- liaison GS-CP : atelier cuisine début février avec après-midi goûter , en Période 4 : mini olympiades, en Période 5 : temps formels GS dans classes CP

-Pour tous les élèves, goûter de Noël offert par la mairie

➢ **Projets menés avec la Cité Educative**

Projet mené avec l'aide financière de la Cité Educative :

-CM1 et CM2 : projet musical avec Topophone (Cité Educative)

- les 7 classes Cycle 2 (CP, CE1 et CE2) : projet atelier philo avec SEVE (SEVE = Savoir etre et Vivre Ensemble) / ateliers financés par la Cité Educative

- trois projets non validés par la commission Cité Educative : demande d'aide au financement "Classe découverte char à voile et découverte milieu marin (CM2)", "Classe découverte autour du pastoralisme (CE2)", et projet commun école/Alae élémentaire et maternelle "Profitons de la nature, respectons-la, journée à la forêt de Bouconne"

Questions des parents élus : *Les projets :*

- point sur le projet "Orchestre à l'école" : y a-t-il un lien avec le projet musique des classes CM ?

"Orchestre à l'école" est un dispositif artistique et culturel déployé dans les écoles et collèges / convention entre les ministères de la Culture, de l'Education nationale et l'association "Orchestre à l'école". C'est un projet qui associe un établissement scolaire, un conservatoire labellisé (ou une école de musique agréée) et une collectivité locale. "*Orchestre à l'école*" accompagne dès la conception du projet (création d'orchestre avec aide au montage du projet et achat des instruments, puis accompagnement des projets de représentations musicales, rencontres, stages,...)

⇨ ***Avis du conseil d'école sur les différentes activités présentées :projets approuvés par le Conseil d'école.*** *Le conseil d'école donne un avis favorable aux différentes activités présentées.*

➢ **effectifs à ce jour :**

Depuis la rentrée septembre 2023 : 3 départs et 10 arrivées

	Rentrée 2020	*Rentrée 2021*	*Rentrée 2022*	**Rentrée 2023**	Effectifs au 26 / 02 / 2024	***Prévisionnel élémentaire Rentrée 2024***
CP	*70*	*50*	*59*	**52**	53	*45*
CE1	*69*	*60*	*49*	**55**	56	*52*
CE2	*67*	*57*	*59*	**48**	49	*54*
CM1	*64*	*70*	*57*	**56**	58	*47*
CM2	*57*	*63*	*66*	**56**	58	*57*
Total	*327 élèves 14 classes + UPE2A*	*300 élèves 13 classes + UPE2A*	*290 élèves 12 classes + UPE2A*	**267 11 classes + UPE2A**	274	*255 Effectifs prévisisonnels mairie au 09/11/2023*
Dispositif UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants						

➢ **Rentrée 2024: effectifs prévisionnels**

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2024 sont calculés sur la base:

- des montées pédagogiques
- des taux apparents de passage écoles et niveaux
- de la géolocalisation des élèves et gestion des fratries
- des entrées CP secteur par défaut et Flex
- des opérations immobilières projetées.

Prévisionnel rentrée 2024 : 255 élèves Fermeture d'une classe rentrée 2024

CDEN du 08 février 2024 reporté au 29/02/2024

Questions des parents élus : *Fonctionnement école / Absence enseignants :*
- demande d'informations sur le fonctionnement des remplacements dit prioritaires
- quelle est la continuité éducative mise en place en cas d'absences récurrentes ?
Rencontre API avec l'inspectrice concernant les remplacements. Les parents rapportent que l'inspectrice a expliqué que le système de remplaçants était tendu et qu'il n'y a pas d'ouverture de postes en Haute-Garonne. Elle priorise les petites écoles qui ont des difficultés pour répartir les élèves.

- comment s'articule la facturation de la cantine en cas de jour d'absence de professeurs lorsqu'on nous préconise de garder l'enfant au domicile ? Il n'y a pas de facturation.

Sécurité

- **Exercices Sécurité durant temps périscolaires**

exercices de sécurité effectués par l'ALAE durant la pause méridienne :
-le 28 novembre pause méridienne : exercice incendie
-le 14 décembre pause méridienne exercice PPMS Intrusion
Observateurs : mairie personnel SSIAP2

Questions des parents élus :
Sécurité : quel est l'état du niveau de Vigipirate et des impacts sur l'école (barrière ? sorties scolaires,...)
VIGIPIRATE niveau "Sécurité renforcé- Risque attentat"
Mesures de sécurité :
- le maintien de sécurisation et de contrôle des flux de personnes, notamment pour les rassemblements organisés dans et aux abords des établissements, d'événements sportifs , de déplacements sur le temps scolaire et hors temps scolaire
- le maintien et renforcement des principales mesures de prévention : éviter les attroupements devant les établissements, assurer un contrôle visuel des sacs à l'entrée, maintenir le flux de personnes, afficher les consignes de sécurité
- le maintien d'un niveau de vigilance élevé lors des déplacements

Coopérative scolaire

- **Coopérative scolaire et projets**

présentation bilan coopérative scolaire (document joint)

Questions des parents élus :
- proposition API d'aider lors de la vente de gâteau au marché le 16 mars

L'école remercie les parents élus API pour leur aide lors des actions menées par l'école en faveur de la coopérative scolaire.

Mairie / ALAE

- **Travaux réalisés durant les vacances et entretien dans l'école**

Durant vacances d'automne :
végétalisation des cours : plantation différents espaces de l'école et plantation des arbres faits avant les vacances de Noel
luminaires du passage école/cantine changés

Travaux courants , principalement faits les mercredis après-midis
Si travaux touchant la sécurité : intervention rapide des services techniques

Questions des parents élus : *Travaux et entretien école :*

- point sur l'avancement du projet de rénovation par rapport au changement climatique

La mairie répond qu'il n'y avait pas d'autres investissements prévus que ceux déjà réalisés.

- entretien école : quel est l'état de la situation du ménage ? du remplacement du papier toilettes et des dévidoirs?

L'élue de la mairie répond que chaque semaine des employés PAHLdoivent faire remonter l'état du ménage.
L'élue de la mairie explique que la situation est suivie par la mairie (PAHL) sur l'école comme sur l'ensemble des écoles de la ville / d'ici fIn juin, ce prestataire doit être en adéquation avec les attendus. L'élue insiste sur le fait que la mairie (PAHL) est très attentive ainsi que les élus.
La directrice explique qu'elle a de nouveau fait une réunion avec le prestataire et la mairie (PAHL) pour faire un point en ce qui concerne le ménage.

- **Projets pédagogiques des classes et participation financière mairie**

En attente de recevoir le courrier officiel, l'aide financière allloué par la mairie aux projets pédagogiques : 2 635€
classe découverte CE2 : 1 152€
classe découverte CM2 : 940 €
projet théâtre CM1 : 279 €
sortie au Labyrinthe Merville (CP et CE1) : 264 €

- **Projets Alae, projets PEDT**

- CM2 de la ville de Colomiers: pour faciliter le passage au collège, les élèves des différentes écoles se rencontreront. Par exemple, avec Jules Ferry élémentaire : il s'agit d'apprendre à se connaitre et mieux partager l'environnement (ex: sortie Pavillon Blanc)
- CE1 : participation à un prix littérature jeunesse et sortie mediathèque le 23 avril.
- Ateliers Pavillon Blanc : 1 atelier par niveau sur l'ALAE du soir
- PEDT savoir nager : les enfants de CM2 qui n'ont pas acquis le niveau participent à 6 séances
- ateliers sophrologie : chaque tranche d'âge y participe
- ateliers avec l'association "Lire et faire lire" jusqu'en juin

Questions des parents élus : restauration scolaire :

- demande de l'API :comment organiser la possibilité de manger à la cantine durant cette année scolaire ? quelles démarches ?

La mairie propose aux parents de fournir plusieurs dates pour venir participer à un repas. La directrice de l'ALAE réexplique le fonctionnement.

Questions des associations des parents élus

Les questions ont été abordées au fur et à mesure de la réunion .

* * * * *

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur écoute et pour la qualité des échanges.

Prochain conseil d'école : mardi 11 juin 2024 - 17h30

Fin du conseil d'école : 19h15
Echanges informels un verre à la main, offert par les parents élus API

La directrice d'école,
Mme Petitprez

Ecole élémentaire
Hélène BOUCHER
10, chemin des Carrières
31770 COLOMIERS
05 61 63 50 49
ce.0310432b@ac-toulouse.f

Secrétaires de séance :
M.Moreau (API) *Mme Alquier-Bouffard (enseignante)*

Conseil d' école du 29 février 2024

Fonctionnement École

➢ **Les effectifs à ce jour :** Depuis la rentrée septembre 2023 : 3 départs et 10 arrivées

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	**Rentrée 2023**	Effectifs au 26/ 02 / 2024	*Prévisionnel élémentaire Rentrée 2024*
CP	70	50	59	**52**	53	*45*
CE1	69	60	49	**55**	56	*52*
CE2	67	57	59	**48**	49	*54*
CM1	64	70	57	**56**	58	*47*
CM2	57	63	66	**56**	58	*57*
Total	327 élèves 14 classes +UPE2A	300 élèves 13 classes +UPE2A	290 élèves 12 classes + UPE2A	**267** **11 classes + UPE2A**	274	*255* *Effectifs prévisisonnels mairie au 09/11/2023*
Dispositif UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants						

➢ **Rentrée 2024: effectifs prévisionnels**

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2024 sont calculés sur la base:

- des montées pédagogiques
- des taux apparents de passage écoles et niveaux
- de la géolocalisation des élèves et gestion des fratries
- des entrées CP secteur par défaut et Flex
- des opérations immobilières projetées

Coopérative scolaire

(.../...)

CONSEIL D'ECOLE JEUDI 29 FEVRIER 2024

Au 01/02/2024 : 14 529.51 euros sur le compte bancaire

Dépenses 17 057.64 euros

- Achats d'objets à revendre (calendriers, sapins, photographies individuelles et de classes) : 4 717.45 euros.
  - Règlement au photographe : 3 018.65 euros
  - Règlement pour les sapins : 585.50 euros
  - Règlement pour les calendriers : 1 113.60 euros
- Assurances : 73.25 euros.
- Activités éducatives : 11 085.70 euros.
- Frais bancaires : 29.25 euros.
- Cotisations à l'OCCE : 644.60 euros.
- Dépenses exceptionnelles (retraits d'espèces pour fond de caisse) : 435 euros.
- Achats de biens durables : 72.39 euros.

Recettes 31 587.15 euros (dont le report 2022/2023 de 10 613.32 euros)

- Ventes d'objets (sapins, photographies individuelles et de classe, marché de Noël, vente de gâteaux, vente de calendriers) : 8 869.32 euros
  - Bénéfice pour les photos : 1 448.35 euros.
  - Bénéfice pour le marché de Noël : 865.63 euros (sapins = 161.80 euros et marché de Noël = 703.83 euros).
  - Bénéfice pour les calendriers : 60.40 euros.
  - 2 ventes de gâteaux : 527.60 euros (205 euros pour les CM1 – 322.60 euros pour les CE1 et CP/CE1).
  - 1 vente de gâteaux sur le marché de Colomiers : 700.78 euros
- Participation des familles aux activités éducatives : 8 918 euros (sorties de septembre à décembre = 20% et de janvier à juillet = 25%)
- Participation des familles (dons de début d'année) : 2 496.50 euros.
- Vente de gâteaux sur le marché de Colomiers par API : 330 euros.
- Désistement sur un chèque établi en 2022/2023 et égaré par la Poste : 360.01€ (chèque ré-établi en septembre 2023)